

UN SIECLE ET DEMI D'ACTIVITES DES DISCIPLES DE FREDERIC OZANAM EN PROVINCE DE LIEGE

(Texte rédigé par R. Thonon)

Face à la misère ...



Des enfants à la mine (merci à Cl. Warzée)

Sous les régimes français et hollandais, les moyens mis en place par les autorités publiques ne suffisent pas à remédier à la misère. L'industrialisation, qui se poursuit durant le XIX^{ème} siècle, accentue cette pauvreté et les crises économiques en accélèrent le processus. En 1845-46, de mauvaises récoltes provoquent la hausse des prix à la consommation. Celle-ci se cumule avec une baisse des salaires et un chômage qui résultent d'une surproduction métallurgique. Le dénuement s'aggrave dans le bassin liégeois. Les épidémies de choléra, en 1849, en 1854-55 et 1866, frappent surtout la population d'Outremeuse et celle du Nord de la ville, qui s'entasse dans des masures sans commodité, situées dans des ruelles où détritris et eaux usées dégagent leurs miasmes et leurs microbes. Plusieurs centaines de malheureux mal nourris décèdent dans des conditions atroces. On ne commencera à prendre des mesures d'hygiène publique que dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Puis, à partir du début du XX^{ème} siècle, on assainira progressivement les logements et on construira des habitations dites « sociales ».

... la charité s'organise

Si la charité est assumée par l'Eglise dans l'Ancien Régime, c'est surtout vrai à Liège, siège d'une principauté ecclésiastique.

- 1789. Afin de calmer l'émeute liégeoise des 6 et 7 octobre, les autorités civiles liquident le capital légué par le prince Georges Louis de Berghes. Les intérêts de ce capital étaient jusqu'alors distribués aux pauvres par le clergé séculier.

- 1840. Corneille Van Bommel encourage l'éclosion de Conférences et suscite la création de la *Gazette de Liège* qui tiendra longtemps un discours proche de l'esprit vincentien. L'évêque estime en effet que notre Société est une œuvre complète qui allie la prière à la charité, associe des catholiques actifs, approfondit la foi des *sociétaires* (*) et de leurs protégés (*), et

peut devenir pour ceux-ci un instrument de conversion. Cette tentative fut torpillée par le clergé en 1841.



Cribleuses triant le charbon sous l'œil d'un contre-mâitre (merci à Cl. Warzée)

Rien d'étonnant que Mgr Van Bommel, évêque de Liège de 1829 à 1852, se soit très tôt intéressé à notre Société. Il fut partisan de Lamennais et a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale St-Paul, Lacordaire qu'il y a fait venir prêcher. Des personnalités que notre Fondateur Frédéric Ozanam, aujourd'hui Bienheureux, fréquentait dans ses engagements à Paris.



Evêque Van Bommel (merci à M. Bouly)

Rien d'étonnant non plus que le clergé ait torpillé son initiative de fonder des Conférences. Les « principautaires » n'ont jamais supporté son origine hollandaise et ses relations – fussent-elles dialectiques – avec le roi Guillaume d'Orange qui l'avait fait nommer à la tête du nouveau diocèse. Ils ont trouvé toute occasion de critiquer certaines de ses maladresses, dont

sans doute celle d'avoir nommé un religieux (un rédemptoriste), et non un séculier, à l'animation spirituelle de la première Conférence en Belgique.

St-Jacques en tête

Paris agrège la première Conférence liégeoise le 16 mai 1846. C'est celle de St-Jacques. Elle compte seize confrères (***) et étend son action à toute la ville. Mais les besoins et le nombre de membres sont devenus tels qu'en 1847, elle se scinde, créant ainsi les conférences de St-Martin et de St-Barthelemy. La même année, les 80 membres des trois équipes fondent le Conseil *particulier* de Liège. En 1849 la Conférence St-Nicolas prend son envol en Outremeuse. Chaque doyenné de la ville possède à présent sa Conférence. L'épiscopat de Théodore de Montpellier (1852) voit la Société s'étendre dans le diocèse (provinces de Liège et de Limbourg). Le 21 avril 1857, Liège devient le siège du Conseil *central*. En 1873, un Conseil central est créé à Hasselt. Ainsi, les efforts du Conseil de Liège peuvent se porter uniquement sur la province. Et une série de conférences sont fondées.

Déjà toute une action culturelle

Parallèlement aux secours donnés à domicile aux familles démunies, ces Conférences leur distribuent des almanachs, des livres, et les abonnent à des journaux chrétiens. Elles établissent des bibliothèques, accompagnent les jeunes prisonniers libérés, apportent une aide morale et matérielle aux écoliers pauvres et leur procurent des vêtements convenables pour leur première communion. En 1855, naît en Outremeuse « *la Société St-Joseph* » qui instruit les ouvriers et inspire des créations semblables dans tout le pays. Les patronages existent dès 1863. En 1901, le Conseil particulier de Liège-ville (***) mène campagne contre l'alcoolisme...



(Maintenant rue J. Wauters), à l'époque de la création de la Conférence d'Engis (merci à L. Dardenne)

Et bientôt les jeunes

A partir de 1885, des *Conférences de jeunes* sont établies dans plusieurs patronages, paroisses, classes supérieures de collèges, ainsi qu'à l'université. Leur objectif : visiter à domicile les

personnes âgées démunies, faire leur marché, leur proposer des loisirs. Le nombre de ces équipes fluctue en fonction de l'enthousiasme de leurs présidents : ceux-ci, souvent des rhétoriciens, sont habituellement remplacés chaque année. Entre 1945 et 1960, René Verschueren, président de la jeune Conférence paroissiale de Robermont, fonde une « Equipe » qui réunit les responsables des Conférences de jeunes ; et dans ce cadre, lui et Robert Thonon lancent, à Malonne puis à Maredsous, les quatre premiers congrès internationaux de jeunes. Ce qui leur vaut d'être invités à Paris par le Président général Pierre Chouard, pour y représenter les jeunes lors de la première assemblée générale des présidents nationaux. En 1964, '66 et '68, Robert Thonon rassemble plus de 200 membres liégeois à chacune des assemblées générales de jeunes. En 1968, la province compte 16 équipes de jeunes. Parmi elles, figure à Visé, une Conférence « expérimentale » de jeunes élèves des *deux premières années* d'humanité. Leur rôle consiste à visiter, à la maison de retraite, les pensionnaires abandonné(e)s par leurs familles. Aujourd'hui, il y a cinq Conférences axées sur les jeunes dans notre province, dont la Conférence des Etudiants. Elles s'intéressent à la problématique de l'enfance sous ses multiples aspects.



Les inondations de 1925-26 virent beaucoup de vincentiens à l'œuvre (merci à L. Dardenne)

Un déclin...

Retour en arrière pour parler de l'activité des adultes... Au cours des deux guerres mondiales, les effectifs non combattants intensifient leurs efforts. Ils augmentent les distributions de pain et de charbon. Mais leur discours reste celui du XIX^{ème} siècle. La présence importante de notables dans la Société a orienté celle-ci vers le paternalisme. Des questions commencent à se poser : la sanctification personnelle par l'exercice de la charité de proximité ne risque-t-elle pas de se muer en recherche d'un égoïste confort spirituel ? Le fait de soulager la misère afin d'améliorer les mœurs et la foi des démunis, n'est-ce pas là une vision tronquée de la réalité, laquelle réclame avant tout la justice ? Les chrétiens progressistes vont condamner notre Société. En 1847, 116 Conférences et 1.778 membres secourent 4.189 familles. En 1947, 179 conférences et 2.053 membres ne visitent plus que 3.828 familles... Et un déclin rapide, abyssal, va alors s'amorcer...

...en vue d'une vie nouvelle

Car dès 1947, René Verschueren avait osé proclamer, lors de l'assemblée générale annuelle du Conseil central, que « *le pauvre doit être abordé, non dans un esprit paternaliste, mais dans un esprit d'amitié* ». Dix ans plus tard, Pierre Watelet, Lucien Dardenne, Gustave Ponet et Robert Thonon prêchent l'équité face à une pauvreté fluctuante, et non plus uniquement matérielle. Mais ils devront insister pendant plus de 20 ans pour que les rares Conférences survivantes leur emboîtent le pas. La charité cèdera enfin la première place à la justice. Elle va devenir celle du partage de la condition humaine dans des activités qui s'adaptent sans cesse aux nécessités de l'heure : lutte large et systématique contre les abus de la vente à tempérament, visite aux prisonniers, accueil des travailleurs étrangers, camps pour enfants eux-mêmes terroristes en Irlande, aide à la réinsertion sociale, sensibilisation à l'injustice vis-à-vis du Tiers-Monde... A Visé, à la frontière, une Conférence spéciale est fondée en vue de l'accueil des nouveaux arrivants. A St-Pholien, la Conférence prend en location un immeuble, l'aménage et le sous-loue à bon compte à des hommes seuls, trop souvent la proie de propriétaires abusifs. Les méthodes de travail se modifient : on collabore avec d'autres associations et oriente les personnes en difficulté vers les œuvres ou organismes compétents. Des membres vont lancer le Télés-Service de Liège.

Des femmes enfin !

On recourt aussi au savoir-faire d'assistantes sociales, tandis que de nouvelles initiatives se prennent parmi les jeunes et que la mixité s'introduit dans les Conférences. En 1974, une femme, Marie Delsemme, deviendra vice-présidente du Conseil central, qui s'intitulera bientôt « *provincial* » .

Vers la naissance des Centres

La même année, une nouvelle pauvreté apparaît, qui exige de nouveaux remèdes. La Conférence itinérante « *des misères cachées* » tourne à plein régime. Des classes d'alphabétisation, des commerces de seconde main sont mis sur pied. On interpelle les hommes politiques. Lucien Dardenne participe à la création de la Banque Alimentaire. On assiste à la fondation des Centres vincentiens. Ceux-ci sont animés par des volontaires et des professionnels compétents en assistance sociale, psychologique et en soins de santé. Ils dispensent une aide alimentaire, vestimentaire, administrative, juridique, en combustible, en mobilier, en déménagements, en dépannages urgents... A côté de ces secours, il y a surtout l'accompagnement moral : l'écoute, les conseils, la guidance, l'amitié... Les Centres sont ouverts en permanence. Certains offrent en outre un petit déjeuner quotidien aux sans-logis (*l'Accueil Botanique* à Liège) ; d'autres se spécialisent dans l'hébergement des femmes battues (*La Traille* à Engis et *l'Accueil* à Verviers) ; dans le logement en transit des familles S.D.F. (*Horizons Nouveaux* à Antheit) ; un autre encore encadre des enfants dans leur scolarité et des mères immigrées dans leur intégration (*La Tchicass* en Outremeuse) ; d'autres enfin développent une ou plusieurs conférences en leurs murs. Par ex. *La Cordée* à Herstal, avec ses équipes *Bse Rosalie Rendu* et aussi *St-Hubert-Eurégio*, spécialisée dans l'accompagnement des démunis transfrontaliers.

En 2007, les 150 ans du Conseil provincial de Liège de la Société de Saint-Vincent de Paul ont été fêtés en Outremeuse. Quelques photos illustrent l'ambiance amicale qui y régnait.



(*) Termes employés par Paul Gérin dont certains passages du texte proviennent de « Les Vincentiens de Belgique – de Vincentianen van België » (publication du Kadoc 1992, Centre d'archives de l'UCL)

(**) Le baron L. de Potesta de Waleffe (président), V. Bellefroid et V. Terwangne (vice-présidents) P. Bayet, Blasse-Closson, J. Demarteau (dir. De la Gazette de Liège), Ch. Dessain, Houet, Jacquemotte (grand-vicaire), C. Labye, Magis-Ghyssens, G. Malherbe, E. Marchot, E. Martial, B. Poncelet, L. Pirlot.

(***) On a dénombré 18 Conseils particuliers : ceux de Aubel, Clavier, Fléron, Glons, Hannut, Herve, Huy, Liège-ville, Liège-est, Liège-ouest, Montzen, Sprimont-Esneux, Theux, Tilleur, Verviers, Visé, Waremme et Warfusée-St-Georges. La génération spontanée de Centres vincentiens a pris spontanément leur relève.

Et aujourd'hui...

Notre Société en province de Liège est en constante évolution. Son esprit et le contenu de son action le sont aussi, il ne s'agit plus simplement de gérer la pauvreté mais d'aller au-delà afin de sortir les familles défavorisées de leur situation de précarité. La pauvreté a plusieurs facettes et entraîne de nombreuses conséquences interdépendantes : c'est un problème systémique pour utiliser une expression actuelle, à résoudre de façon individuelle. Les défis à relever sont importants suite au doublement du nombre de personnes en situation de pauvreté en dix ans. La collaboration avec les institutions publiques et associations privées œuvrant dans ce domaine est plus que jamais nécessaire.

Actuellement dans la province, environ 1.100 vincentiens volontaires aident près de 7.000 familles soit plus de 21.000 personnes (une petite ville). Les aides annuelles directes sont de l'ordre de 700.000 € hors redistribution de nourriture (banque alimentaire, surplus européens).